

Direction générale adjointe chargée de la solidarité  
Pôle solidarité autonomie  
Direction des actions pour l'autonomie  
Service de la vie à domicile

**Avis de classement rendu par la commission d'information et de sélection d'appels à projets médico-sociaux lors de sa séance du 14 mai 2019**

**Appel à projets n° 18-004 relatif à la création de 120 places en résidence autonomie sur le Territoire de Solidarité des Graves**

Conformément aux articles L.313-1 et R.313-1 à R.313-7 du code de l'action sociale et des familles relatifs à la procédure des appels à projets, le Département de la Gironde a lancé un avis d'appel à projet pour la création de 120 places en résidence autonomie sur le Territoire de Solidarité des Graves, publié le 8 octobre 2018.

Quatre dossiers de candidature ont été déposés. Tous les dossiers ont été déclarés recevables et instruits.

La Commission d'information et de sélection réunie le 14 mai 2019 a classé les dossiers recevables comme suit :

POSITION N°	PORTEURS DE PROJET
1	Association Saint-Joseph et association Chemin de l'Espérance
2	Association BTP Résidences Médico-Sociales
3	Association des Foyers des Aînés
4	Association LOGEA

Le présent classement vaut avis de la commission d'information et de sélection.

Le présent avis sera publié au recueil des actes administratifs du Département et sur le site Internet du Département : <http://www.gironde.fr>.

Fait à Bordeaux, le **06 JUIN 2019**

La Présidente de la Commission d'information et de sélection d'appels à projet,



Madame Edith MONCOUCUT  
Vice-Présidente en charge de l'autonomie du handicap et de la politique de l'âge